

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 3 fr. la ligne
Reclames..... 1 fr. 50
Annonces anglaises..... 6 fr. 50
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18

BOURSE DE PARIS

Du 20 Août 1881

3 0/0 français.....	86 27	Crédit mobilier.....	742 50
3 0/0 amortissable.....	87 80	Crédit Lyonnais.....	840
3 0/0 nouveau.....	87 80	Mobilier espagnol.....	730
3 0/0 italien.....	118 25	Union générale.....	1670
Italien 5 0/0.....	91 25	Foncière lyonnaise.....	787 50
Rouge 5 0/0.....	17 64	Autrichiens.....	322 50
Rouge 6 0/0.....	17 64	Lombards.....	322 50
Sur 6 0/0.....	17 64	Sarragosse.....	572 50
Egyptiennes 6 0/0 1877.....	405	Nord-Espagne.....	512 80
Egyptiennes 6 0/0 1880.....	840	Transatlantique.....	595
Crédit foncier.....	1635	Suez.....	1907 50
Crédit foncier.....	1635	Consolidés à Londres.....	100 5/16
Banque ottomane.....	702 50	Panama.....	50
Banque Autrichienne.....	572 50		

Lire à la quatrième page l'annonce indiquant les avantages de la combinaison qui assure aux abonnés du COURRIER DE LYON le service quotidien du COURRIER ET DU RÉPUBLICAIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Elections législatives du 21 août

Comité central des républicains radicaux

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DU RHONE

CHERS CONCITOYENS,

Une nouvelle législation va s'ouvrir. Avant de désigner les députés qui devront y prendre part, il importe d'examiner notre situation politique, de constater les résultats obtenus, de formuler nettement ceux restant à atteindre.

Née de la lutte mémorable dans laquelle s'efforça le gouvernement de l'ordre moral, la Chambre, dont le mandat expire, a été surtout une Assemblée de résistance à la réaction cléricalle et de protestation contre le pouvoir personnel.

Elle a achevé la défaite des coalisés monarchiques; elle a complété l'œuvre de délivrance; elle a implanté définitivement la République dans notre sol; elle a, par surcroît, posé les premiers jalons de notre transformation politique.

La s'est bornée sa tâche laborieuse et s'est close sa mission libératrice.

Il nous reste, maintenant, à travailler au perfectionnement de nos institutions pour les mettre en harmonie avec les progrès accomplis, à réaliser les réformes indispensables à la vitalité même de notre puissante démocratie, en un mot, à effacer complètement de notre législation et de nos mœurs les derniers vestiges des régimes passés.

Nous y procéderons avec méthode, avec maturité, avec réflexion, mais aussi avec une inébranlable persévérance.

Le programme républicain émané de vos groupes, et que nous publions plus loin, comporte un grand nombre de questions urgentes, dont la solution, réclamée par l'opinion publique, est impatiemment attendue.

Il sera le guide constant des élus que vous aurez choisis; il leur indiquera, à tous les instants de la vie parlementaire, la voie à suivre, la conduite à tenir, les travaux à préparer pour rester toujours en communion d'idées avec leurs mandants.

Citoyens,

Si formels cependant que soient les termes d'un programme, sa réalisation serait un leurre, si elle n'était confiée aux mains honnêtes, loyales et sûres d'un ferme républicain.

Pénétré de ces vues et assuré d'être l'expression exacte des sympathies manifestées dans vos groupes, votre Comité central, écho fidèle de vos volontés, présente à vos suffrages le citoyen Ballue.

Les mérites de ce candidat vous sont connus. Démocrate convaincu, prêt à tous les dévouements pour la cause républicaine qu'il n'a cessé de servir ardemment, vous aurez en lui un représentant éclairé, intègre, digne d'apporter au nom de la vaillante population lyonnaise sa part de coopération à l'œuvre régénératrice qui se prépare.

Citoyens,

C'est au milieu du calme le plus complet, de la sécurité la plus profonde, que s'élèveront les élections d'où sortiront les mandataires du pays.

Procédons à ce grand travail avec cette sagesse patriotique qui nous a valu nos meilleurs

succès. Sachons rassurer certaines craintes, stipuler certaines apathies; sachons aussi résister aux impatiences irrésolues ou dangereuses.

C'est le plus sûr moyen de faire produire à chaque période de l'évolution légale les résultats politiques et sociaux que la démocratie réclame à bon droit.

C'est aussi la plus infaillible méthode pour donner à la République la plénitude de son développement, et pour faciliter à tous les citoyens l'accès à la lumière, au bien-être, à la liberté.

Votez pour le candidat que nous vous présentons, vous resterez ainsi dans la vieille tradition lyonnaise, qui ne s'est jamais égarée à la suite des rêveurs ou des utopistes, mais dont l'esprit positif et scientifique s'est toujours, au contraire, attaché aux réformes essentiellement pratiques et réalisables.

Citoyens, pas d'abstentions! La France entière va prononcer sur son avenir. S'abstenir serait abdiquer et renier le suffrage universel.

Votez donc tous pour le citoyen

CRESTIN

Vive la République!

A signé le mandat.

Pour le Comité :

Le Président : BŒUF.

Vice-Président : FONTAINE.

Les Assesseurs : RICODIAT, HENRI THIVOLLET
FELDER.

Le Secrétaire : F. PIZIN

Elections législatives du 21 août 1881

CANDIDATS RÉPUBLICAINS

Lyon

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. A. BALLUE

Député sortant

CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. E. THIERS

Conseiller général, ancien capitaine du génie
CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

D^R CRESTIN

Ex-conseiller général, ancien maire de la
Guillotière

CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

D^R CHAVANNE

Député sortant

CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. ANDRIEUX

Député sortant.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. VARAMBON

Député sortant.

Villefranche

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

D^R GUYOT

Député sortant.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. PERRAS

Député sortant.

LA RÉGION Candidats Républicains

LOIRE

Arrondissement de Saint-Etienne

- 1^{re} circonscription. — BERTHOLON, dép. sort.
- 2^e circonscription. — CROZET-FOURNEYRON, dép. s.
- 3^e circonscription. — RICHARME, député sortant.

Arrondissement de Montbrison

- 1^{re} circonscription. — LEVET, député sortant.
- 2^e circonscription. — P. REYMOND, dép. sort.

Arrondissement de Roanne

- 1^{re} circonscription. — AUDIFFRET, député sortant.
- 2^e circonscription. — BROSSART, député sortant.

ISÈRE

Arrondissement de Grenoble

- 1^{re} circonscription. — BRAVET, député sortant
- 2^e circonscription. — A. BOVIER-LAPIERRE.
- 3^e circonscription. — LOUIS GUILLON, député sortant

Arrondissement de la Tour-du-Pin

- 1^{re} circonscription. — A. DUBOIS, député sortant
- 2^e circonscription. — MARION, député sortant

Arrondissement de Saint-Marcellin

- M. SAINT-ROMME, conseiller général
- Arrondissement de Vienne

- 1^{re} circonscription. — BUYAT, député sortant
- 2^e circonscription. — COURTURIER, député sortant

DROME

Arrondissement de Valence

- 1^{re} circonscription. — A. MADIET-MONTAUD, d. s.
- 2^e circonscription. — D^r BIZARELLI, dép. sort.

Arrondissement de Montélimar

- Emile LOUBET, député sortant.
- Arrondissement de Die

- D^r CHEVANDIER, député sortant.
- Arrondissement de Nyons

- Camille RICHARD, maire de Nyons, membre du conseil général de la Drôme.

AIN

Arrondissement de Bourg

- 1^{re} circonscription. — TIERSOT, député sortant.
- 2^e circonscription. — TONDU, député sortant.

Arrondissement de Belley

- CHALEY, député sortant.
- Arrondissement de Ger

- GROSGUIN, député sortant.
- Arrondissement de Nantua

- PRADON, conseiller général.
- Arrondissement de Trévoux

- MERCIER, député sortant.
- Arrondissement de Lagny

- GERMAIN, député sortant.

SAONE-ET-LOIRE

- 1^{re} circonscription. — M. CH. BOISSET, dép. sort.
- 2^e circonscription. — M. DARON, député sortant.

Arrondissement d'Autun

- 1^{re} circonscription. — M. GILLOT, député sortant.
- 2^e circonscription. — M. E. REYNAUD, dép. sort.

Arrondissement de Mâcon

- 1^{re} circonscription. — M. MARQUE, député sortant.
- 2^e circonscription. — M. DE LACRETTE, dép. sort.

Arrondissement de Charolles

- 1^{re} circonscription. — M. B. DE ROCHEFORT, d. sort.
- 2^e circonscription. — M. SARRIEN, député sortant.

Arrondissement de Louhans

- M. LOGEROTTE, député sortant

ARDECHE

Arrondissement de Privas

- 1^{re} circonscription. — M. CHALAMET, député sortant.
- 2^e circonscription. — M. PRADÉ, député sortant.

Arrondissement de Largentière

- 1^{re} circonscription. — M. VIELFAURE, cons. gén.
- 2^e circonscription. — M. VASCHALDE, député sort.

Arrondissement de Tournon

- 1^{re} circonscription. — M. SAINT-PAIX, cons. gén.
- 2^e circonscription. — M. BOISY-D'ANGLAS, dép. s.

L'UNION MONARCHIQUE

Le *Nouvelliste*, n'ayant pas de candidats, a conseillé aux électeurs de voter pour qui ils voudraient : pour le curé, pour le marguillier, pour n'importe qui, mais de ne pas voter blanc, de ne pas s'abstenir.

C'est le même conseil que le comité Clozel et Cherblanc a donné à tous les adversaires de M. Andrieux, leur fournissant ainsi l'occasion de voter chacun pour soi et d'être tous candidats une fois dans leur vie.

La *Décentralisation*, organe officiel du roi et des royalistes, a publié hier une note brève comme un commandement, cassante comme l'ordre donné par un sous-ordre, exposant que « nul n'avait qualité pour enga-

ger le parti royaliste, » et que le comité, inspiré directement de Frohsdorff, faisait défense à tout bon légitimiste de se déranger pour voter.

Le *Nouvelliste*, sans prendre trop d'humeur de cette hautaine bourade, persiste à soutenir que vouloir se noyer dans l'abstention est chose puérile, et que l'on doit voter pour quelqu'un.

Nous saurons demain matin ce que l'on a fait. Mais voilà où en est l'union monarchique.

L. B.

Le candidat Fontan de l'Arbresle

Toujours la 5^e circonscription!

C'est incontestablement la plus féconde en surprises dans le département du Rhône qui renferme pourtant la Guillotière.

A lui tout seul, et en moins de 8 jours le comité radical intransigeant de la 5^e circonscription a donné au monde trois candidats plus surprenants les uns que les autres.

D'abord le candidat malgré lui, M. Causse, qui a fait bonne justice des velléités de quelques amis compromettants.

M. Causse, de par la volonté de MM. Clozel, Cherblanc, Frérouillat, est resté candidat lundi et mardi; mercredi en face de sa résistance inébranlable, on lui a cherché un remplaçant.

Vendredi matin, le comité a accouché du candidat mathématique abstrait, M. X.

Vendredi soir, on s'est aperçu que M. X... paraissait peu disposé à faire des sacrifices et déployait peu d'activité contre M. A....

Le comité de Tassin a donné alors un grand exemple d'abnégation; oubliant ses longs travaux, ses délibérations laborieuses, s'oubliant lui-même, il est allé chercher le seul candidat qui n'eût obtenu devant lui aucune voix, M. le D^r Fontan.

Ainsi 150 délégués que vous donnez pour les représentants autorisés de la cinquième circonscription se déplacent dimanche dernier afin de vous apporter le nom d'un candidat, à votre instigation, ils votent pour un honnête homme qui ne veut pas de votre mandat;

Cet honnête homme vous échappe ainsi que vous deviez vous y attendre;

Et aujourd'hui vous prétendez imposer aux suffrages de vos délégués, un candidat à qui votre solennel congrès de Tassin n'a pas donné une seule voix.

Mais alors vous vous moquez de la réunion de Tassin : Vous vous moquez des 150 délégués qui ont voté contre le docteur Fontan; vous vous moquez des électeurs représentés à Tassin. Nous nous en doutions, mais nous ne sommes point fâchés d'en reconnaître la preuve manifeste.

F. B.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

TEL. SPÉCIAL DES « RÉPUBLICAINS DU RHONE »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 20 août.

Les ministres ont tenu dans la matinée un conseil de cabinet, au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Cinq membres seulement étaient présents, parmi lesquels M. l'amiral Cloué qui est arrivé à Paris, ce matin à cinq heures.

M. Constans, ministre de l'intérieur, a communiqué à ses collègues, les derniers rapports qu'il avait reçus des préfets.

Ces rapports constatent que la tranquillité la plus parfaite n'a cessé de régner, pendant le cours de la période électorale, sur tous les points du territoire.

Enfin, M. Tirard, ministre du commerce, a mis le conseil au courant des difficultés qui se sont élevées, au sujet de la négociation du traité de commerce anglo-français, par suite de l'impossibilité où se trouvait le gouvernement français, au point de vue légal, d'accorder à l'Angleterre la prorogation du traité existant.

En l'absence du président du conseil, aucune décision n'a pu être prise.

Proclamation du comité Gambetta

Paris, 20 août.

Les comités républicains rattachés au patronage de la candidature Gambetta, adressent aux électeurs du 20^e arrondissement le manifeste suivant :

Citoyens électeurs !

Le 21 août, vous aurez à choisir entre le tribun courageux qui, dans l'affaire Baudin osa faire le procès de l'empire et précipita sa chute ; le patriote ardent qui organisa la défense nationale devant l'invasion et sauva l'honneur de la France ; le républicain sincère qui, par son talent politique, obligea l'Assemblée nationale de Versailles à voter la République ; le citoyen dévoué qui, au 24 mai et au 16 mai, par son indomptable énergie, terrassa la coalition monarchique et sauva la République ; l'homme d'Etat honnête et convaincu que la France et l'Europe admirent et dont la conduite ferme et prudente a rallié au parti républicain la majorité du pays ; Citoyens ! vous aurez à choisir entre le citoyen Gambetta ayant pour lui l'autorité des services rendus à la France et à la République, dont le passé répond de l'avenir, et les candidats de la Révolution et de la réaction de toutes couleurs réunies, dans une haine commune, et poursuivant un seul et même but, le renversement de la République.

Suivent les signatures des membres du comité central républicain radical des quartiers de Belleville, Saint-Fargeau, Père-Lachaise et Charonne, ainsi que celles des membres du comité radical indépendant du Père-Lachaise.

Nouvelles Electorales

Paris, 21 août.

La future Chambre

Des communications qui nous parviennent de toutes parts, il résulte qu'un grand nombre de députés seront réélus, mais avec un programme affirmatif en ce qui touche certaines réformes. La révision constitutionnelle et la restriction des attributions de l'Etat en attendant l'heure propice pour la dénonciation du Concordat, sont les bases essentielles du nouveau programme.

La prochaine majorité, pour avoir un caractère gouvernemental, devra donc se confondre en un seul groupe, l'« Union républicaine », qui fut sous l'ancienne législature, le groupe le plus important de la majorité.

L'extrême gauche gagnera quelques sièges dans les départements, mais par contre la coalition monarchique qui n'a pu se reformer dans cette période, en perdra un certain nombre ; de sorte que nous aurons une opposition aussi importante mais qui sera déplacée de droite à gauche.

Quant au parti intransigeant ; il n'a aucune chose sérieuse. Les quelques candidats qui n'avaient pas craint d'affronter la lutte contre des compétiteurs modérés, mieux considérés dans les départements, se sont désistés avant la clôture de la période électorale. Ce fait s'est produit dans les départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, dans la Gironde, dans les Bouches-du-Rhône et dans la Loire. Il reste bien quelques candidatures ouvrières, mais sans chance sérieuse de réussite.

Les élections à Belleville

Une certaine agitation, dit le *Télégraphe*, règne à Belleville sans que pourtant on puisse prévoir qu'elle donne lieu demain à des incidents tumultueux.

Il paraît certain que le mot d'ordre des comités révolutionnaires socialistes est de s'abstenir et de rester chez soi.

Il se peut toutefois que la proclamation du scrutin provoque quelques manifestations.

On assure qu'en tout état de cause, toutes les mesures sont prises pour assurer la liberté du scrutin.

Le voyage de M. Gambetta dans le Midi dont il a été question hier, n'aura pas lieu.

Toutefois M. Gambetta passerait à Lyon, en se rendant au château de Crèdes, dans la première quinzaine d'octobre.

Le bruit courait à Belleville que la candidature de M. Tony Revillon gagne beaucoup de terrain, tandis qu'au contraire, celle de M. Sigismond Lacroix n'aurait aucune chance de succès.

Les candidats du parti ouvrier

Le *Citoyen* de Paris publie la liste suivante des candidats du parti ouvrier :

Paris, 1^{er} arrondissement : A. Le Tailleur. — 2^e, G. Bazin. — 3^e, H. J. Fournière. — 4^e, Meunier. — 5^e, (1^{er} circ.), Bestetti. — (2^e circ.), Piéron. — 6^e (1^{er} circ.), Colla. — 10^e (1^{er} circ.), Faillois. — (2^e circ.), Piéron. — 11^e (1^{er} circ.), J. Labusquière. — (2^e circ.), J. Allemane. — 12^e, H. Harry. — 13^e, Quesnot. — 14^e, Perin. — 15^e, Frédéric Gournet. — 17^e (2^e circ.), Monestier. — 18^e (1^{er} circ.), Dercure. — (2^e circ.), Bouty. — 19^e, Chabert. — 20^e (1^{er} circ.), Jance. — (2^e circ.), Jance. — Saint-Denis. — Jules Joffin. — Sceaux. — André Sagnier.

Départements. — Ais (1^{er} et 2^e circ.) — Henri Brissac. — Amiens (2^e circ.), Ducloux. — (Angers), Chabert. — Bourgneuf, Boulevard. — Bourges, (2^e circ.), Vailant. — Brest, Chiron.

Châtelleraut, Massard. — Clamecy, Jules Miot. — Cosne, Ferdinand Garnier. — Douai, Massard. — Doullens, Calais. — Elbeuf, Achille Sécondigné. — Guéret, Boulevard. — Lyon (1^{er} circ.), Rogelet. — Montdidier, Jovené. — Montluçon (1^{er} circ.), Renaud. — Montluçon (2^e circ.), Dormoy. — Narbonne, Digron. — Montpellier, Paul Brousse.

Péronne, Moirezon. — A. Breton. — Reims, Pedron. — Rennes, Chabert. — Roanne, Calais. — Rochefort, Capoulum. — Roubaix, Jules Guesde. — Saint-Etienne, Ava-Cottin. — Saint-Quentin (1^{er} circ.), A. Monnantuill. — Toulon, Casimir Bonis.

Dans le département de Seine-et-Oise, on annonce au 4^e arrondissement la candidature intransigeante de M. Sigismond Lacroix, déjà candidat à Belleville.

Il se porte contre M. Hippolyte Maze, dans la 2^e circonscription de Versailles, en remplacement de M. Elmont-Lepelletier, rédacteur du *Mot d'Ordre*, qui s'est désisté à la suite d'un accueil peu bienveillant qui lui a été fait dans une réunion électorale.

EN AFRIQUE

Paris, 20 août. — Le premier soin du gouvernement français, dès que l'agitation aura cessé en Tunisie, sera d'organiser dans la régence un bon système fiscal. Tous les rapports de M. Roustan tendent à montrer qu'une fois les Tunisiens débarrassés des exactions de leurs caïds, les bienfaits de cette réforme contribueront puissamment à faire sentir les avantages du protectorat français et à prévenir ainsi le retour des tentatives d'insurrection qui se sont manifestées au lendemain d'une expédition dont la population n'a pas encore pu apprécier le but et les conséquences administratives.

Alger, 20 août. — L'escadre française venant de la Goulette et de Bizerte, par la voie de Bône d'où elle est partie jeudi matin, est arrivée à Alger ce matin.

Elle est composée des vaisseaux : le *Colbert*, portant le pavillon du vice-amiral Garnaud ; du *Trident*, portant le pavillon du contre-amiral Martin ; du *Friedland*, du *Marengo* et des frégates, la *Surveillante* et la *Revanche*.

Tunis, 20 août. — Le général Muraud a dû quitter la Manouba hier pour aller prendre le commandement de Bizerte. La brigade Sabatier quittera la Goulette et le camp de Carthage et ira occuper Zaghouan, Hamman et les points intermédiaires.

La Goulette, 20 août. — L'ambulance de la Goulette, qui était une ambulance d'évacuation, chargée de recevoir les malades, jusqu'au moment où le bateau-hôpital la *Dryade* pouvait les transporter sur les grands établissements de Bône et de Philippeville, sera remplacée jeudi prochain par un hôpital temporaire.

Cet hôpital de 200 lits sera installé dans le palais de Khérédine sur le bord de la mer, près de Carthage, à deux kilomètres de la Goulette. Toutes les dispositions sont prises pour aménager ce nouvel hôpital dans des conditions aussi favorables que celui de Manouba.

Informations

Paris, 20 août.

Au ministère de l'Intérieur

On assure qu'un projet de loi destiné à permettre à l'administration de purger Paris de certaines populations plus que suspectes est actuellement en préparation au ministère de l'Intérieur.

— On parle de M. Jabeuille pour remplacer M. Granet à la direction du cabinet du ministre de l'Intérieur, si M. Granet est élu à Arles.

La plus-value des impôts

Le produit des impôts et revenus indirects pour la première quinzaine du mois d'août 1881, comparé à l'évaluation budgétaire a donné une plus-value de 15,085,000 qui se décompose ainsi qu'il suit :

Plus-value, de l'enregistrement 795,000, des douanes 2,475,000, des contributions indirectes 9,451,000, des postes 2,600,000 dont le total forme 15,521,000.

La timbre a donné une moins-value de 333 mille et les télégraphes de 103 mille, total 436 mille.

L'école supérieure de femmes

La création d'une école normale supérieure destinée à former des professeurs-femmes, a été décidée, on s'en souvient, il y a plus d'une année.

A titre d'essai, on a ouvert cette école à Fontenay-aux-Roses ; mais il est probable que son emplacement va être changé.

On a songé au château de Compiègne, puis à celui de Meudon. On s'en est arrêté définitivement à la maison d'Ecouen.

On réunirait à la maison de Saint-Denis toutes les filles des légionnaires élevées aux frais de l'Etat.

Un procès en diffamation

La première chambre du tribunal civil de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire intentée par M. Féau, sous-brigadier de police, contre la *Lanterne* et l'*Intransigeant* qui avaient annoncé que Féau avait été arrêté pour outrage aux mœurs.

Le sous-brigadier avait demandé vingt mille francs de dommages-intérêts.

Le tribunal a condamné la *Lanterne* à 500 fr., l'*Intransigeant* à 2,000 fr. de dommages, et tous deux solidairement aux dépens.

Petites nouvelles

Une mission scientifique française partira en septembre pour Thèbes aux Cent-Portes (Egypte), où l'on vient de découvrir trente-six sarcophages de rois et de reines des anciennes dynasties thébaines. Ces sarcophages renferment, dit-on, des papyrus et des milliers de bijoux et de talismans.

M. Peyran, sous-préfet de Plœrmel (Morbihan), vient de mourir.

Le préfet du Morbihan a immédiatement délégué un conseiller de préfecture pour le remplacer.

Nous apprenons également la mort de Mme de Villomessant, veuve du fondateur du *Figaro*, près Marly, chez Mme Jouvin, sa fille.

Elle était âgée de soixante-quinze ans.

Etranger

Angleterre

Un FAUX BRUIT

Londres, 20 août. — Le *Foreign-Office* n'a reçu aucune confirmation du bruit d'après lequel les membres anglais et italiens de la commission pour la délimitation sur la frontière turco-grecque, auraient été capturés par les brigands.

LES TRAITÉS FRANCO-ANGLAIS

On assure que le gouvernement anglais est d'avis qu'en cas de changement de ministère en France, les négociations pour le traité de commerce pourraient être reprises, pourvu que la Chambre consentit à prolonger de trois mois le traité actuel.

LES JOURNAUX ANGLAIS

Le *Daily News* dit que le bruit court que les commissaires anglais et italiens ont été capturés près de la frontière de l'Épire par des brigands, qui demandent quarante mille livres sterling de rançon.

D'après le récit du *Times*, le commissaire anglais a été attaqué par des brigands, et après un vif combat dans lequel le commandant de l'escorte turque a été tué, les brigands ont été repoussés.

Le *Standard* dit que le gouvernement de l'Allemagne aurait l'intention de réunir l'Alsace au duché de Bade pour former un royaume du Rhin et d'incorporer la Lorraine à la Prusse.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN » DU RHONE

LOIRE

A TRAVERS SAINT-ÉTIENNE

Réponse à la consultation graphologique électorale de M. A. Varinard, rédacteur en chef du journal la « Graphologie ».

Saint-Etienne, 20 août. — La période électorale est féconde en surprises. Un ancien correspondant du *Républicain du Rhône*, aujourd'hui rédacteur en chef de la *Graphologie*, journal des autographes et de feu l'abbé Michon, vient de publier, à l'appui de la candidature Bertholon, un fac simile de l'é-

criture du *de cuit*, accompagné d'une consultation graphologique électorale, qui sans nul doute sera décisive auprès des électeurs.

C'est une idée neuve et originale, dit M. Varinard, que d'employer la graphologie pour étudier des candidatures. Nous nous garderons bien de le contredire. Assurément cette idée est neuve, et ne fut pas venue à feu l'abbé Michon.

Dans cette petite réclame graphologique électorale, placée sur la dos du vénérable Bertholon, nous apprenons que le M. de ce candidat, « étroit, ressermé par le haut est le signe de la timidité au moral et des manières gênées au physique. » Ainsi, M. Bertholon est timide et gêné dans les entretiens, surtout à la tribune. Miguon dans les habits de la comédienne.

D'après, non M. Varinard, mais M. Michon, au contraire, ce grand M. majuscule serait le signe d'un grand orgueil ; ce paraphe entortillé serait marqué de ruse, de duplicité ; l'écriture ascendante serait signe d'ambition démesurée. Ce signataire serait donc à la fois très ambitieux, plein d'orgueil et de duplicité.

Suivant M. Varinard, au contraire, le citoyen Bertholon « n'a point d'egoïsme, n'a point de vanité, a point de prétentions ; il est bienveillant, franc, généreux, habile et original » ; dans le bon sens du mot, s'entend. Telle est la consultation du complaisant rédacteur en chef de la *Graphologie*, disciple infidèle de l'abbé Michon, auteur du schisme à la députation.

Décidément, l'avenir du monde est à la *Graphologie*. Il importe, dit M. Varinard, que les électeurs connaissent la vérité sur l'état mental, l'état du cerveau du citoyen Bertholon, c'est à la graphologie qu'il appartient de les éclairer ! (sic.)

Voilà au moins un homme qui à la foi, choses précieuses et si rares ! De plus, c'est un voyant. Il annonce que R. de Chilly, quand il aura « suffisamment » ment étreint son prétendu protégé, présentera « une candidature de la dernière heure, soit à « sienné, soit celle d'un homme dont il n'est pas « tout à fait indépendant, etc. »

Comme en termes galants ces choses-là sont mises !

M. bien, nous croyons savoir que l'oracle de la graphologie fait fausse route et se trompe. Il est vrai qu'une fois n'est pas coutume ; les disciples peuvent errer, la science est infallible, surtout celle des Ecritures... laïques.

Et soyez sûr que si R. de Chilly avait eu la moindre intention de poser sa candidature, il eût d'abord recherché l'appui du successeur de M. Michon. Vous voilà bien édifié, n'est-ce pas ?

Mais un des éloges que M. Varinard, au nom de la graphologie, adresse à Bertholon, c'est de ne « pas « parler à la tribune. Tant mieux ! s'écrie-t-il, il « y a assez de bavards à la Chambre ; il ne parle « pas, mais il écrit quand il le peut. Car la plume, « ajoute superbement M. Varinard, est aussi une « force et ne le cède pas à la parole. »

Nous le savons, M. Varinard, surtout quand c'est vous qui la maniez ! mais, permettez nous une simple réflexion : C'est peut-être la première fois, qu'on a le courage de leur hautement un candidat de ne jamais aborder la tribune. Jusqu'ici, il nous avait paru qu'un député était un porte-parole, et que le moyen de faire prévaloir ses principes, était de les exposer et de les défendre ; mais, la graphologie disant le contraire, parl'organe de M. Varinard, il ne nous reste plus qu'à faire amende honorable.

Nous apprenons par la même consultation graphologique électorale, « que la Graphologie, journal des « autographes, coûte 10 fr. par an — pourrais « experts graphologiques. — S'adresser chez M. « Varinard, place Jacquart. » M. Michon est mort ; son disciple inconsolable continue son commerce.

Ah ! M. Varinard, que vous a donc fait le vénérable Bertholon, pour le couvrir ainsi de ridicule graphologique ? Sa candidature est chancelante. Pourquoi lui ôter tout espoir, et faire ainsi le jeu d'ennemis ? Seriez-vous un collectiviste dégoûté ?

Décidément l'autour du portrait graphologique du citoyen César Bertholon jugé d'après ses écritures, le disciple et successeur de l'abbé Michon, n'est pas un homme ordinaire ; — décidément la science graphologique est une belle science et peut servir à des usages variés ; — décidément il y a encore de beaux jours pour la gaité française !

RENÉ DE CHILLY.

Toujours des incendies

La nuit dernière encore, vers 1 h 1/2, le clairon d'alarme se faisait entendre. Un incendie venait d'éclater dans une grange située aux Charmilles, entre Bellevue et la Croix-de-Orme.

Bientôt après le feu se communiquait à la maison Journal à laquelle cette grange était attenante.

Il ne reste de ces deux bâtiments que les 4 murs. Les pertes, qui sont couvertes par des assurances à la *Paternité* et à la *Nationale*, s'élèvent à 10,000 francs pour le propriétaire et à 750 fr. environ pour les deux locataires, dont le mobilier a pu être sauvé.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

31

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

Celles qu'on connaît, on les attaque et on les démolit. Personne ne me connaît, moi !

Une fiche plus importante que les autres passait sous ses yeux.

Rapidement, il traça en marge quelques lignes et après un silence, il reprit :

— Je puis échouer, c'est incontestable. Il peut se trouver un hardi matin qui rompe une maille de mon filet, les timides s'évaderont par la déchirure, et alors... Cet imbécile de comte de Mussidan ne me demandait-il pas si je connaissais mon code ! Oui, je l'ai étudié, mon code pénal, et je sais quel livre 3, titre II, se trouve un certain article 400, qui semble avoir été rédigé spécialement en vue de mes opérations. Traitez-moi, si vous le voulez, sans compter que si un magistrat madré me joint avec l'article 305, il s'agit des travaux forcés à perpétuité !

Sur ces mots, qu'il prononça lentement, comme pour en bien mesurer la portée, un frisson courut le long de son échine ; mais ce ne fut qu'un éclair, car, avec un triomphant sourire, il poursuivit :

— Oui... mais pour envoyer B. Mascaret respirer

l'air de Toulon, il faut pincer B. Mascaret, et ce n'est pas précisément l'ouvrage de l'art.

Vienne une alerte sérieuse, et... bonsoir, plus de Mascaret, il disparaît, évanoui, fondu, évaporé... Peut-on remonter à ces timides joueurs qui sont mes associés. Catenace, l'avare, et Hortebize, l'épicurien ? Non, je les ai placés hors de toute atteinte. Inquiéterait-on Croisenois ? Jamais. Et il périrait plutôt que de parler. Au fond de tout, on trouverait Beaumarchef, La Candide, Toto-Chupin et deux ou trois autres pauvres diables. La belle prise ! Ils ne diroient rien, ceux-là, pour cent raisons, dont la première est qu'ils ne savent rien.

Ces raisonnements lui semblaient si péremptoires, qu'il s'oublia jusqu'à rire tout haut.

Puis, d'un geste fier rajustant ses lunettes, il ajouta :

— J'ai droit à mon but, comme un boulet de canon. Ce que je veux, sera. Par Croisenois, j'enlèverai d'un coup quatre millions... j'ai fait mon compte. Paul épousera Flavie... je l'ai juré, et après, pour que Flavie soit heureuse et enivré, elle sera duchesse à trois cent mille livres de rentes.

Ses fiches étaient en ordre.

Il retira d'un tiroir secret de son bureau un petit registre qui ressemblait à un répertoire, avec son alphabet collé le long de la tranche.

Il ouvrit, ajouta quelques noms à ceux qui s'y trouvaient déjà et le resserra en disant d'un ton de menace :

— Vous êtes tous là, mes bons amis, tous, et vous ne vous en doutez guère. Vous êtes tous riches, vous êtes heureux et honorés, vous vous croyez libres...
— Alors donc ! Il est un homme à qui vous appartenez, àme, corps et biens, et cet homme à qui vous appartenez, àme, corps et biens, et cet homme qui vous tient ainsi, c'est B. Mascaret, le placeur de la rue Montorgueil. Vous êtes bien fiers tous, et

pourtant, quand il le voudra, vous serez à ses pieds, vous disputant l'honneur de lui dénouer ses souliers.

Or, il va vouloir, mes petits amis, ce bon papa Mascaret, il trouve qu'il a travaillé assez comme cela, il est las des affaires, il veut se retirer et il lui faut servir quelques petites rentes.

Il se tut, on frappait à la porte.

Du bout du doigt il toucha son timbre, et la vibration n'était pas éteinte, que Beaumarchef parut.

— C'est à n'y pas croire, patron, s'écria dès le seuil le sous-off... Vous m'avez demandé, n'est-ce pas, de compléter le dossier du jeune M. Gandelu.

— Après ?

— Eh bien, patron, il se trouve que la cuisinière qu'il a donnée à sa petite dame a été placée par nous.

C'est une de nos anciennes pratiques de l'hôtel. Même elle nous devait onze francs, et elle nous les apporte ; elle est là, c'est une nommée Marie... Voilà un hasard ?

B. Mascaret haussa les épaules.

— Tu n'es qu'un sot, Beaumarchef, prononça-t-il, de l'exalter ainsi. Je t'ai cependant expliqué ce que c'est au juste que le hasard. C'est un champ comme un autre, plus fertile cependant et plus vaste, et qui n'a d'autre propriétaire que les hasards. Or, voici vingt-cinq ans que je l'ensemence, ce champ ; c'est s'il ne me donnait pas de récolte, qu'il faudrait s'en aller.

C'est d'un air pénétré que l'ex-sous-off... écoutait son patron, la bouche béante, comme si par cette ouverture les leçons eussent pu entrer en lui plus facilement pour s'aller loger dans les cases de sa cervelle.

— Qu'est-ce que cette cuisinière ? demanda le bon placeur.

— Oh !... patron, rien qu'en la regardant, vous le devinez.

C'est une vieille cliente, et il y a longtemps que je l'ai classée dans la catégorie D, vous savez : cuisinières à placer près des demoiselles très lancées.

L'estimable placeur n'écoula plus, il réfléchissait.

— Va me chercher cette fille, dit-il enfin.

Et pendant que Beaumarchef obéissait, il ajouta répondant à quelque objection de son esprit :

— Négliger le plus léger renseignement est folie, l'expérience me l'a démontré.

Mais déjà la cuisinière de la catégorie D était devant lui, toute fière d'être introduite dans le sanctuaire de l'agence.

Et certes, il n'était besoin de d'un seul coup d'oeil pour comprendre les causes déterminantes de la classification de Beaumarchef.

C'est, du reste, avec cette aménité onctueuse qui a établi sa réputation par tout Paris que B. Mascaret l'accueillait.

— Eh bien ! ma fille, lui demanda-t-il, vous avez donc trouvé une place à votre convenance et où vous serez selon vos mérites ?

— Ma foi, monsieur, je crois que oui. Je ne connais Mme Zora de Chantemille que d'hier à deux heures...

— Ah ! elle s'appelle Zora de Chantemille.

— C'est à dire, vous comprenez, c'est un nom comme ça qu'elle a pris. Mais elle s'est assez disputée à ce sujet avec monsieur.

Elle voulait, elle, s'appeler Raphaële, mais monsieur en tenait pour Zora. Si bien...

— Zora est fort joli, prononça gravement le placeur.

— Tenez, c'est justement ce que nous avons dit à madame, la femme de chambre et moi.

Belle personne, du reste, pas regardante, et qui s'entend à faire danser les écus.

Je puis vous garantir que, déjà, à mon su, va et entendu dire, elle a fait dépenser à monsieur plus de trente mille francs.

ulation
era de
Vau
Mou
Ber
van
de, g
mpl
scip
de à la
ap
lect
u cer
ologie
ose
ant. H
fiam
ent
soit la
st pas
de la
il est
scip
à celle
eu la
il est
M.
om
pas
il, il
par
lum
une
c'est
sin
qu'en
de se
avait
que se
e les
ologie
dit, il
e.
ph
si des
et M.
ce.
ner
gra
Pou
d'A
de du
t pas
gra
à des
eaux
LT.
liron
enat
s, ch
isot
liron
enat
s, ch
isot
liron
enat
s, ch
isot

— Un grave incendie s'est déclaré vers 3 heures 1/2 au puits Mar de la compagnie des Houillères de Saint-Etienne, à Mèon.

Cet incendie, qui a été déterminé par l'échauffement des câbles, s'est rapidement communiqué à toutes les énormes pièces de bois composant la charpente du treuil et aux bâtiments adjacents en moins de 2 heures tout était détruit, et les débris enflammés de la construction, entraînés par les grandes poulies et autres pièces de fonte qui étaient au sommet, s'abîmaient sur l'orifice du puits avec un fracas épouvantable.

Le sauvetage des ouvriers qui se trouvaient dans la mine au moment du sinistre s'est fait sans accident par un puits de dégagement.

Nous avons entendu l'ingénieur chargé de la direction de cette mine, dire que les travaux ne pourraient pas être repris avant deux mois. Nous espérons bien que les mineurs attachés à cette exploitation ne chômeront pas pour cela.

Les secours ont été promptement et vigoureusement organisés.

Nous avons remarqué sur le lieu du sinistre MM. Thomson, préfet, le maire de Saint-Etienne et ses adjoints, Gardès, commissaire-central, Lempereur, inspecteur de la sûreté et diverses autres notabilités.

ISÈRE

Arrestation

Grenoble, 20 août. — En vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction, la police de notre ville a mis ce matin en état d'arrestation les nommés Charles G., âgé de 20 ans; Jules C., âgé de 30 ans; Pierre P., âgé de 22 ans et Auguste S., âgé de 20 ans, pour tentative de vol commise récemment dans la commune d'Eybens.

Incendie

Le 17 août dernier, le bourg du Grand-Lemps a été le théâtre d'un violent incendie qui a complètement détruit un corps de bâtiment comprenant maison d'habitation, écurie, remise, hangar, grange et grenier au dessus et appartenant à Mme veuve Revol et son fils M. Jean Revol. Les récoltes de toute nature qui s'y trouvaient renfermées ont été également la proie des flammes.

Les pertes qui sont couvertes par une assurance, sont évaluées à 14,800 fr.

Un lacérateur d'affiches

Ce matin, une affiche du candidat républicain, M. Bevier-Lapierre, apposée dans le voisinage de la porte de Bonne, a été lacérée par le portier-consigne de cette porte.

Nous pensons qu'on ferait bien de rappeler à cet individu, qui ne perd jamais une occasion de faire montre de ses sentiments bonapartistes, que nous sommes en République, et que, par conséquent, il n'a pas à manifester contre le gouvernement qu'il sert, en arrachant les affiches des candidats républicains.

Les processions et la pluie

Lundi dernier une procession avait lieu à Chalon pour apaiser le courroux céleste et faire venir la pluie.

Parmi les âmes simples et candides qui composaient le pieux cortège se trouvait un brave cultivateur, Auguste B..., qui y avait également amené toute sa famille.

Dans sa foi naïve, B... rentrait chez lui, pensant qu'à présent la pluie ne se ferait pas attendre.

Hélas ! il l'attend encore et pour comble de malheur pendant qu'il processionnait un malfaiteur s'introduisait chez lui et après avoir fracturé plusieurs meubles, prenait la fuite en lui emportant une somme de 200 fr.

B... doit convenir aujourd'hui que voilà une procession, qui lui coûte un peu cher.

DRÔME

Sou des Ecoles

Valence, 20 août. — A la suite d'un dîner de dix républicains radicaux, au restaurant Ronat, une collecte a été faite au profit du Sou des Ecoles laïques. Elle a produit la somme de 5 fr. qui a été versée entre nos mains.

Nous l'avons remise au trésorier général de la Société.

Incendie

Romans, 20 août. — Hier, vers onze heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le quartier de la Gare.

Grâce à l'intervention de M. Chabert qui se trouvait à passer au même instant on a pu conjurer immédiatement de grands désastres.

MOUVEMENT ÉLECTORAL

Rhône

2^e CIRCONSCRIPTION. — Une affiche apposée au dernier moment par le comité dissident qui usurpa notre titre, répand le bruit que quatorze groupes viennent de quitter le comité central.

Cette allégation est fautive.

Depuis l'ouverture de la période électorale aucun groupe ne s'est séparé de nous.

Il est aisé de comprendre dans quel but cette manœuvre a été tentée.

Vous la déjouerez, citoyens, et ceux qui l'ont employée verront ce soir, au dépouillement du scrutin, que le suffrage universel ne se laisse pas égarer à la suite de quelques personnalités remuantes, évincées depuis longtemps de notre organisation électorale.

Vous accueillerez tous pour votre député le citoyen

TRIBES.

Vive la République !

Pour le comité,
CHANEL, BLOUIN, MAGNIN.

Isère

2^e CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE. — Avant-hier soir, dans une grande réunion publique, M. Bovier-Lapierre a exposé son programme aux applaudissements de ses auditeurs.

A la fin de son discours, l'assistance l'a proclamé candidat de la démocratie de Voreppe, et la séance a été levée aux cris répétés de vive la République !

Une nuée d'agents de police révoqués, anciens mouchards de l'empire et du 16 mai, vient de se mettre en campagne pour soutenir la candidature cléricale de M. Rossi.

Nous croyons que ce peu enviable concours n'attirera pas beaucoup de voix à l'infortuné candidat dont les bulletins de vote, étaient distribués ce matin sur la place Grenelle, par un juif. (Voilà-voilà la face, catholiques fervents, allez-vous oser, maintenant, vous servir de ces bulletins souillés par le contact d'un hérétique.)

Drôme

1^{re} CIRCONSCRIPTION DE VALENCE. — Voici la proclamation qu'adresse aux électeurs le comité électoral républicain radical :

CONCITOYENS.

De l'urne électorale sortent, dimanche prochain, les noms de ceux qui vont dépendre, pendant 4 ans, les destinées de la France.

A cette heure si grave où chacun doit apporter à l'œuvre qui se prépare son contingent, les membres du Comité électoral républicain radical de la première circonscription de l'arrondissement de Valence viennent, avec la ferme conviction qu'ils agissent et parlent conformément à l'intérêt du pays et au vôtre, recommander à vos suffrages, désigner à votre choix le député que vous avez déjà trois fois nommé, le citoyen **MADIER-MONTJAU**.

Sa conduite, ses votes, toute sa vie vous garantissent son dévouement à la cause du peuple et sa fidélité aux principes démocratiques, qu'il défendra avec toute l'énergie, la capacité qu'il peut et qu'il voudra mettre à leur service.

Son programme est le nôtre, le vôtre; celui qu'a formulé non la fantaisie, non l'arbitraire individuel, mais la conscience publique, la volonté générale éclairée par l'expérience, inspirée par la tradition républicaine révolutionnaire.

Il est implicitement contenu tout entier dans les grandes revendications suivantes :

Suppression du Sénat par la révision de la Constitution; Renouveau intégral et réorganisation complète de la magistrature par l'élection et l'abolition de l'inamovibilité.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat, sans préjudice de la dissolution complète de toutes les congrégations religieuses, et sous la protection de lois préventives énergiques contre l'abus de l'influence cléricale.

Répartition équitable de l'impôt, surtout de celui du sang.

Election des députés par le scrutin de liste, soigneusement dégagé de toute pression, libre de tout autoritarisme.

C'est après avoir puisé dans les grandes réunions qui nous ont donné notre mandat, auxquelles nous avons assisté après l'avoir reçu, la conviction profonde que le programme et le candidat que nous vous soumettons ont l'assentiment et les sympathies de l'immense majorité de nos concitoyens, que nous venons, organe et auxiliaires de ces sentiments et de ces sympathies, vous dire et vous répéter :

Nommez MADIER-MONTJAU

Nous ne sommes ni des usurpateurs qui s'imposent et aspirent à l'inamovibilité, pendant que tout se renouvelle autour d'eux; ni des ambitieux; ni des dictateurs, mettant au ban de la République et dénonçant à la haine des citoyens ceux qui ne se prosternent pas devant leur raison; n'acceptent pas, comme article de foi, leur programme, n'adoptent pas sans hésiter leur candidat.

Nous sommes vos égaux et vos amis, vos mandataires d'un moment parce, que vous l'avez voulu.

Nous ne vous donnons pas une consigne; nous vous offrons un avis.

Cet avis, nous croyons que vous le suivrez, parce qu'il a usé à parer être celui de la majorité, et qu'il nous semble fondé sur la raison, sur l'expérience, sur la justice, aussi vous répétions-nous encore

Nommez MADIER-MONTJAU

Vive la République !

Pour le Comité :

Le bureau nommé en assemblée générale des délégués. Le président : Puzin, conseiller municipal.

Les membres : David, manufacturier, conseiller municipal, Vice-président; Martin-Mazade, pharmacien, Secrétaire; Bret, aîné, négociant; Gautier, négociant, conseiller municipal; Pochon, conseiller municipal; Tur, conseiller municipal.

2^e CIRCONSCRIPTION DE VALENCE. — La réunion publique tenue hier soir au théâtre y avait attiré un très grand nombre d'électeurs de la circonscription.

On a écouté avec beaucoup d'attention un discours prononcé par M. Bizarrelli, notre député sortant, qui est présenté à nouveau par le comité radical aux suffrages des électeurs.

M. Bizarrelli a rendu compte du mandat qui lui avait été confié et s'est prononcé très catégoriquement en faveur du nouveau programme élaboré par le comité radical.

Dans une réunion publique tenue ce matin à Saint-Paul-lès-Romans, M. Bizarrelli, député de la 2^e circonscription de Valence, a de nouveau pris la parole.

Il a rendu compte de son mandat dans un discours qui a été très applaudi.

A la sortie de la réunion, M. Bizarrelli, accompagné d'un grand nombre de citoyens a visité la maison d'école de garçons qui est en voie de subir des améliorations nécessaires par le nombre d'élèves qui la fréquentent.

Il s'est rendu également sur les lieux où se construit un nouveau bâtiment pour les écoles de filles, école encore actuellement dirigée par des sœurs congréganistes.

Cette matinée s'est terminée par un banquet qui s'est tenu chez M. Noireux.

Cinquième circonscription du Rhône

RÉUNIONS D'HIER

A Lentilly

Hier, M. Andrieux a rendu compte de son mandat à ses électeurs de Lentilly.

Prévenus au dernier moment, ceux-ci se pressaient pourtant en grand nombre autour de leur député.

Aucun d'eux n'ayant voulu user de la faculté de lui poser des questions, le candidat a rappelé d'abord l'œuvre des 363 « qui ont détruit le pouvoir per-sonnel, remplacé le maréchal de Mac-Mahon, « par un grand citoyen, un républicain modèle, qui « est aussi le modèle des présidents, M. Jules « Grévy :

« Doté du budget de l'instruction publique comme « il ne l'a jamais été, donné le plus vif essor aux « grands travaux publics; dégrèvé les impôts de « 300 millions; fait disparaître les traces de la « Commune; voté une loi très libérale sur la presse. »

A ce sujet, M. Andrieux s'est élevé avec indignation contre la mauvaise foi de certains journaux, qui lui ont reproché de n'avoir pas voté l'amnistie, d'avoir repoussé la liberté de la presse, etc.

Il a expliqué très clairement et à l'entière satisfaction de ses auditeurs, qu'il ne se croyait pas obligé de comprendre la liberté exactement sous la même forme que M. Barodet, M. Floquet ou tel autre membre de l'extrême gauche. A propos de la loi sur la presse notamment, il a démontré que la loi nouvelle, telle qu'il l'a votée sur la proposition du gouvernement, donne aux journalistes plus de garanties que le projet de M. Floquet, qui les soumettait au contrôle pénal, les exposait à la police correctionnelle et à des condamnations très sévères pour complétié.

M. Andrieux a détruit ensuite les autres allégations dirigées contre ses votes par un journal qui compte M. Jules Roché, parmi ses collaborateurs.

Il a mis ses auditeurs en garde contre l'intransigence de ce journaliste qu'il a connu autrefois cléricale, puis républicain très modéré aux journaux le *Petit Parisien* et le *Sécler*. Certaines anecdotes sur cette personnalité ont eu un grand succès.

M. Andrieux a raconté qu'il y a quelques années, M. Roche, aujourd'hui adversaire acharné du budget des cultes, a déployé la plus grande activité pour faire nommer son oncle évêque. Il ne dédaignait point alors de demander le concours de M. Andrieux, et M. l'abbé Roche était armé bientôt de la croix épiscopale.

M. Roche a oublié son oncle l'évêque, conclut M. Andrieux, comme il a oublié bien d'autres choses; mais j'ai le droit de les lui rappeler. « J'en use et j'en userai. » (Rires et applaudissements.)

Passant à l'examen du programme qui s'impose à la prochaine Assemblée, M. Andrieux a insisté sur la nécessité de créer un gouvernement fort, et pour cela de former une majorité républicaine compacte et disciplinée.

La réunion s'est terminée au milieu d'applaudissements unanimes, après le vote d'un ordre du jour ainsi conçu :

Les électeurs de Lentilly réunis le samedi 20 août 1881, au centre de la commune, considérant que M. Andrieux a rempli son mandat de député à leur entière satisfaction; Considérant que malgré les efforts de certains journaux pour dénaturer ses votes pendant la dernière législature, il ressort de ses explications que son attitude à la Chambre a toujours été conforme aux vrais intérêts de la démocratie républicaine;

Les électeurs déclarent conserver à M. Andrieux toute leur confiance et vouloir l'envoyer une 4^e fois à la Chambre des députés.

Signé : le président, BARIOT.

Les assesseurs : CHARRON, GÉRAIS DLS.
Le secrétaire, DUBOST.

A Vaugneray

Par les soins de MM. Guinand et Paul Perrier, une réunion des mieux organisées avait été préparée dans un local gracieusement prêté par Mme Gonichon, propriétaire de l'hôtel du Nord.

M. Arlin, d'Eculluy, est nommé président, MM. Perret, maire de Vaugneray, et Paul Perrier, notaire, sont choisis comme assesseurs, et M. Rochaix accepte les fonctions de secrétaire.

Après un grand discours dans lequel aux applaudissements répétés de l'auditoire, M. Andrieux expose sa conduite dans le passé et ses vues pour l'avenir, M. Arlin, président, lit la lettre que voici :

Pollionnay, le 20 août 1881.

Monsieur le député,

Ayant appris trop tardivement que vous deviez assister aujourd'hui à une réunion publique à Vaugneray, je n'ai pu, à mon grand regret, m'y rendre et je viens vous prier de vouloir bien m'excuser.

Je dois néanmoins vous assurer que la commune de Pollionnay entière approuve votre politique et que ses suffrages vous sont acquis.

Agréz, M. le député, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le maire de Pollionnay,
ACCARY.

Puis la résolution suivante est votée à l'unanimité moins une voix :

Considérant,

Que les électeurs, réunis au nombre de 560 à Vaugneray, ne se reconnaissent pas valablement représentés par le comité de Tassin;

Considérant que M. Andrieux a rempli son mandat à l'entière satisfaction de ses mandants;

Considérant que malgré les efforts tentés pour dénaturer ses votes pendant la dernière législature, il ressort de ses explications que son attitude à la Chambre a toujours été celle d'un républicain sincère et énergique.

Les électeurs réunis à la dernière heure, déclarent conserver à M. Andrieux toute leur confiance et le choisissent, pour la quatrième fois, comme représentant à la Chambre des députés.

Le secrétaire,
ROCHAIX.

Le président,
ARLIN.

Cette réunion termine dignement la campagne électorale entreprise par M. Andrieux et dont nous avons rendu compte à nos lecteurs.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. BERTRAND, CONSEILLER

Audience du 20 août

Avortement

Le jury rapporte un verdict de culpabilité mitigé par l'admission de circonstances atténuantes concernant les accusés, sauf la veuve Boudier qui est acquittée et mise en liberté.

En conséquence la cour condamne la fille Boudier à un an, Gond, son amant, à deux ans, et Auger à quatre ans de prison.

Ministère public : M^{re} Frémont, avocat général.

Défenseurs : MM. Bérard, Repiquet et Baron, avocats.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche, 21 août, 223^e jour de l'année. Soleil : lever, 5 h. 02; coucher, 7 h. 03. Les jours baissent de 4 minutes.

Ephémérides (1810). — Bernadote est élu roi de Suède.

Aux électeurs du 5^e arrondissement

Les électeurs du 5^e arrondissement qui n'auraient pas reçu leur carte, pourront la retirer aujourd'hui, dimanche, au bureau de leur section respective.

Des citoyens de la 2^e et de la 3^e circonscriptions du Rhône demandent au sieur Bonnet-Duverdier pourquoi il se qualifie de *Républicain, Radical, Socialiste* à la *Guillotière* ?

Et pourquoi aux *Brotteaux* il est simplement *Républicain radical* ?

Le sieur Bonnet-Duverdier change-t-il d'opinion en changeant de quartier ?

Un homme écrasé par un tramway

Un épouvantable accident vient encore d'être occasionné par les tramways.

Un pauvre vieillard, M. Charles, âgé de 70 ans, demeurant rue Barlier, aux Brotteaux, traversait hier, à 1 h. 1/2 le cours Lafayette, en face de la caserne des gardiens de la paix.

A ce moment, arrivait à toute vitesse le tramway n^o 68; le vieillard voulut se hâter, mais le talon de sa chaussure se prit dans les rails, il tomba, et une roue du lourd véhicule, vint lui broyer affreusement la jambe gauche, un peu au-dessus de la cheville.

La victime, qui avait en outre une contusion au front reçue dans sa chute fut bientôt placée sur un brancard et transportée à l'Hôtel-Dieu.

L'amputation a été reconnue indispensable et il est probable que le malheureux n'y survivra pas.

C'est là, croyons-nous, le quatrième accident mortel, occasionné par les tramways. La presse toute entière, se faisant en cela l'écho de l'opinion publique, n'a cessé de réclamer à la Compagnie de faire placer des chasses-pierres à toutes ses voitures.

Elle s'est contentée d'en garnir deux ou trois de ces indispensables appareils.

Devant tant de mauvaise volonté ou tant d'incurie, c'est à l'administration d'aviser et nous espérons qu'elle ne faillira pas à son devoir.

Ne jouez pas avec les armes à feu; de temps à autre, des accidents viennent rappeler la sagesse de ce conseil.

M. Noël, liquoriste, âgé de 23 ans, demeurant chez son oncle, rue de la Pyramide, 12, s'exerçait hier, dans l'après-midi dans une cour, à tirer à la cible avec une carabine système Flobert, chargée de plombs dits : semences.

Un coup partit au moment où M. Hind, employé de la maison passait; une partie de la charge atteignit ce dernier à la cuisse.

Aux cris de la victime et de l'auteur involontaire et désolé de l'accident on est accouru et on s'empresse d'aller chercher un médecin.

Celui-ci a déclaré, après examen, que la blessure n'aurait pas de suites sérieuses.

M. Joseph Roman, tailleur de pierres, rue des Trois-Pierres, était hier dans une position embarrassante. Il n'osait rentrer chez lui, par peur de son chien qui lui semblait présenter tous les symptômes de la rage.

Il fit part de son embarras à des gardiens de la paix qui eurent vite fait d'abattre l'animal à coups de sabre.

M. Lagarrigue, vétérinaire inspecteur de la ville, a reconnu que l'animal était bel et bien atteint de l'horrible maladie.

M. Sirguy, Joseph, demeurant rue de Créqui, employé de M. Gachet, boucher à Vaise, conduisait hier une voiture attelée d'un cheval et chargée de viandes de porc.

En voulant prendre une partie de sa marchandise, pendant que le véhicule marchait, ils s'est fait prendre le bras dans les rayons des roues et a eu le poignet droit fracturé.

Après avoir reçu les soins nécessaires à la pharmacie Barral, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Une étrange disparition :

M. Auguste Clément, âgé de 29 ans, ouvrier mineur, à la carrière de Tupins-Semons (Rhône), était allé se promener, avant-hier soir, à l'île de la Chèvre, près Tupin, en compagnie de deux de ses camarades, Thomas, Pierre, et Antoine Odier.

Tous trois, après avoir absorbés trois litres de vin qu'ils avaient emporté, se couchèrent sur l'herbe au bord d'une lune et ne tardèrent pas à s'endormir. Quelle ne fut pas la surprise des deux derniers, quand, en se réveillant à 3 heures du matin, ils n'aperçurent plus leur compagnon.

Depuis ce moment, Clément n'a pas reparu. On suppose que le malheureux sera tombé dans la lune par suite d'un faux mouvement, et se sera noyé.

Voici son signalement : taille 1 m. 75, cheveux et sourcils bruns, moustaches noires; pantalon neuf en drap noir, blouse bleue, chemise à carreaux rouges et blancs, souliers neufs.

La pauvre femme qui s'est précipitée vendredi du troisième étage de la maison portant le n^o 87 de la rue Montesquieu, est morte en arrivant à l'Hôtel-Dieu.

C'est une nommée Marie Clairon, âgée de 33 ans. Les uns attribuent son suicide à la douleur qu'elle avait ressentie de la mort récente de son enfant, âgé de 8 ans; elle aurait souvent dit à ses voisins : « J'irai le retrouver bientôt. »

Les autres racontent que c'est à la suite d'une querelle de ménage qu'elle a mis à exécution son fatal projet.

M. Blachère, domestique chez M. Cronon, maître de platte, conduisait hier sur le cours Vitton un cheval attelé d'une voiture, lorsque soudain l'animal glissa sur le pavé.

Le conducteur, entraîné par la secousse, fut jeté à terre, non sans se faire des contusions sérieuses au coude et au poignet.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Barral, il a pu regagner son domicile.

Le temps s'est beaucoup rafraîchi depuis quelques jours et les écarts de température sont d'autant plus sensibles que nous venons de traverser de très fortes chaleurs. Nous ne saurions trop engager les personnes délicates et sujettes aux refroidissements à prendre un peu de sirop de Vial de Vaise dès qu'elles se sentent atteintes par ces variations. On néglige malheureusement trop souvent ces petits rhumes pris pendant l'été et pourtant ce sont les plus mauvais, comme disait un docteur de nos amis : « C'est de la graine de bronchite. »

Un flacon de sirop de Vial de Vaise pris à temps peut souvent préserver d'une maladie. Il a suffisamment fait des preuves, aussi nous bornerons-nous à bien recommander d'éviter les contre-façons. Partout et toujours la demander sous le nom de sirop de Vial de Vaise : il coûte 3 fr. le flacon.

Le temps s'est beaucoup rafraîchi depuis quelques jours et les écarts de température sont d'autant plus sensibles que nous venons de traverser de très fortes chaleurs. Nous ne saurions trop engager les personnes délicates et sujettes aux refroidissements à prendre un peu de sirop de Vial de Vaise dès qu'elles se sentent atteintes par ces variations. On néglige malheureusement trop souvent ces petits rhumes pris pendant l'été et pourtant ce sont les plus mauvais, comme disait un docteur de nos amis : « C'est de la graine de bronchite. »

Un flacon de sirop de Vial de Vaise pris à temps peut souvent préserver d'une maladie. Il a suffisamment fait des preuves, aussi nous bornerons-nous à bien recommander d'éviter les contre-façons. Partout et toujours la demander sous le nom de sirop de Vial de Vaise : il coûte 3 fr. le flacon.

Le temps s'est beaucoup rafraîchi depuis quelques jours et les écarts de température sont d'autant plus sensibles que nous venons de traverser de très fortes chaleurs. Nous ne saurions trop engager les personnes délicates et sujettes aux refroidissements à prendre un peu de sirop de Vial de Vaise dès qu'elles se sentent atteintes par ces variations. On néglige malheureusement trop souvent ces petits rhumes pris pendant l'été et pourtant ce sont les plus mauvais, comme disait un docteur de nos amis : « C'est de la graine de bronchite. »

Un flacon de sirop de Vial de Vaise pris à temps peut souvent préserver d'une maladie. Il a suffisamment fait des preuves, aussi nous bornerons-nous à bien recommander d'éviter les contre-façons. Partout et toujours la demander sous le nom de sirop de Vial de Vaise : il coûte 3 fr. le flacon.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyons, 20 août, 1 heure soir
Température : Des troubles orageux ont atteint nos régions hier soir : à 7 h., un orage orageux sur le plateau des Balmes et pendant toute la soirée des éclaircies inécessantes ont illuminé l'horizon de l'O. au N.-E.; un peu après minuit le tonnerre grondait au N.O. Mais il n'est tombé que quelques gouttes de pluie à Lyon.

Pendant la journée précédente des pluies abondantes étaient signalées non loin de nous (27 mm. à Besançon). Aujourd'hui, le baromètre, après une hausse de 3 mm., est stationnaire à 761 mm.

Le thermomètre marque 28° 8.

Temps probable : Assez beau.

BULLETIN FINANCIER

CHOSSES & AUTRES

Un candidat sans pareil

Gagne, l'archi-unitaire, et Berton, le candidat humanitaire, ont un successeur. Les murs de Paris sont, en effet, couverts de grandes affiches peintes en rouge aux quatre angles de manière à réserver au centre un grand losange blanc. Aux deux coins supérieurs figurent des fleurs de lys.

Voici cette affiche qui a, paraît-il, été expédiée également dans certaines villes de province.

PAIX, TRAVAIL, AMOUR

ROYAUME RÉPUBLICAIN RADICAL

Épître du Docteur comte de Boudrant, Horace II

Homme de lettres, publiciste, négociant, auteur dramatique, membre de cinq sociétés savantes, « Vir bonus discendi versandique peritus », enfant du Berry, comme George Sand (son illustre maître), habitant du quartier des Halles-Centrales depuis 1836, candidat radical, législateur, universel pour toutes les circonscriptions de la France,

Au cher peuple électeur français.
Peuple, mon frère, que veux-tu ? Être heureux.
Jusqu'à ce jour, nul ne t'a compris ! On t'a toujours promis et tu n'as jamais rien eu, même un os à ronger, mais, ton sort va changer ! Car tu vas nommer pour ton député l'homme de génie qui a nom de Boudrant que tout le monde connaît et dont la puissante parole bouleversera la Chambre et le monde.

Sa profession de foi ! La voici !
Il est républicain, royaliste, intransigeant, son drapeau est le drapeau blanc fleurdelisé, le drapeau de nos aïeux avec la cravate rouge des revendications légitimes du peuple, au pouvoir divin et royal. Ces paroles vont paraître étranges aux ignorants ; hommes intelligents comprenez (intelligente gentes). Sa Majesté Henri V, comte de Chambord, est notre roi légitime, ainsi le veut Dieu, mais le peuple est tout, dont il est roi aussi d'après sa propre force. De là deux antithèses.

Le Roi le peuple, le roi qui aime son peuple, qui n'aime pas son roi parce qu'il ne le connaît pas ; comment réunir ces deux antithèses ? par l'amour et la concorde.

Foudre et paratonnerre !!! La France est sauvée. Henri V règne assemblé dans ses États généraux. Le roi est assisté de la Chambre des pairs composée de 30 membres nommés par lui. Tout est soumis au peuple qui vote. Le roi sanctionne. En cas de dissentiment, le roi, sa Chambre des pairs, les États généraux, le Conseil des anciens, se réunissent, formant le concile, dont les arrêts, à la simple majorité sont souverains.

Qu'est-ce que je veux, moi ? Faire ton bonheur. Ce que je veux : La suppression des impôts, la séparation de l'Église et de l'État, le libre-échange amenant le pain à 2 sous la livre, la viande à 6 sous, le beurre à 12 sous et le litre de vin à 10 sous pour que tout le monde puisse manger.

Plus d'armée permanente ruinant le pays, mais tout le monde soldat s'exerçant le dimanche matin, comme en Suisse et aux États-Unis, dans sa ville, son canton, sa commune, plus de budget des cultes, chaque fidèle sera heureux de subvenir aux frais de son clergé.

J'ai parcouru la France en tous sens. Aucun des gouvernements passés et actuels ne m'a jamais obligé. Je suis libre de tout.

Toutes mes œuvres ont été imprimées à mes frais et distribuées gratuitement pour l'instruction du peuple. Je n'ai jamais reçu d'argent. Je veux la gratuité du mandat de député.

Je n'en veux pas à ta honte, je veux ton bonheur.
Je veux également que toutes les routes soient plantées d'arbres fruitiers, que chaque commune pourra faire récolter pour faire distribuer aux plus pauvres.
Je veux qu'à 50 ans, tout travailleur ait droit à une rente annuelle de 365 fr. et toute femme de 45 ans à une rente annuelle de 250 francs.

Je veux l'émancipation de la femme avec son droit politique, son droit d'électeur éligible, avec la possibilité d'arriver à tous les emplois ; la femme étant es qu'il y a de meilleur dans l'humanité.

Monsieur le comte de Boudrant (Horace II) est à la disposition de tous les comités qui voudront l'entendre dans les réunions publiques ; comme il est candidat pour toutes les circonscriptions de la France, quand en désira l'entendre hors la ville de Paris, les comités voudront bien lui payer et ses frais de route et ses frais d'hôtel, sa fortune ne lui permettant pas une dépense aussi considérable et ne voulant rien de la fortune publique, puisqu'il veut la gratuité du mandat de député et toutes les fonctions honorifiques. — Vive Henri V ! — Vive le peuple français ! Vive la royauté républicaine radicale ! Vive le bonheur !

Elle, je réunirai tous les mois les électeurs de mon collège pour leur rendre compte de mon mandat.

D. DE BOUDRANT (Horace II).

Mots de la fin

Chez un directeur de théâtre.
Le DIRECTEUR. — Votre pièce en un acte est charmante et vive ; mais, c'est très curieux, il y a quinze personnages et ils sont tous caissiers ?

L'AUTEUR. — Oui, monsieur.

Le DIRECTEUR. — Et comment appelez-vous cette œuvre rapide, pleine de caissiers ?

L'AUTEUR. — Le Monde où l'on s'enfuit.

Un joli mot d'un paysan breton, à propos des difficultés du Saint-Siège avec le gouvernement italien.
— Ces gneux d'Italiens !... vouloir récupérer le pape !... Des gens qui sont là, depuis si longtemps, de père en fils !...

Dans un restaurant.
Un député, qui pose de nouveau sa candidature, mais sans beaucoup d'espoir, entend son voisin qui demande un Pont-l'Évêque.

— Qu'est-ce que c'est que cela, un Pont-l'Évêque ? dit-il au garçon.

— Monsieur, c'est un fromage renommé.

— Renommé !... dit l'ex-député, avec un soupir... il est bien heureux.

A un bal.
Un jeune substitut se montrait infatigable à la danse. La jolie Mme D..., qui a le mot facile, le désigne d'une façon discrète à l'une de ses amies :
— Ou ne dirait jamais, n'est-ce pas, ma chère, que ce jeune homme est attaché au parquet.

TRIBUNE RÉPUBLICAINE

Dames réunies

Bureau de placement. Ouvert tous les jours de 2 à 4 heures, 41, rue Dunoir.
On demande des ouvrières pour la cravate ; des jeunes filles de 14 à 15 ans pour apprendre un travail facile rétribué.

On trouvera dans notre bureau, des ouvrières de toute corporation des employés pour maison de commerce, des domestiques et femmes de ménage.

Le syndicat.

NOUVELLES DES SPECTACLES

Théâtre-Bellecour

M. Simon, notre directeur du Théâtre-Bellecour, est arrivé aujourd'hui, et nous pouvons, dès à présent, annoncer une campagne splendide de promesses ; nous savons que M. Simon tient ce qu'il promet.

Donc, réouverture le 1^{er} septembre, par cinq représentations du grand succès de la Comédie-Française : *Le Monde où l'on s'enfuit*, comédie en trois actes, de M. Edouard Pailleron, jouée par M. Emile Marck, notre ancien directeur des théâtres municipaux, qui a le privilège de la pièce ; Mlle Devoyon, de la Comédie-Française, accompagnée d'une troupe d'élite.

Quel que soit le succès du *Monde où l'on s'enfuit*, la pièce ne pourra être jouée que les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4 et 5 septembre, vu le traité passé avec la Porte-Saint-Martin, qui commencera le 7 septembre les représentations.

A Bellecour, MM. Tailland, Vannoy, etc. ; Mlle Patry, Angèle Moreau, Cassan, Verdier, etc., qui ont laissé, la saison précédente, à Lyon, de si bons souvenirs dans le répertoire que cette troupe d'élite, la première du monde pour le drame, interprète d'une façon si magistrale, et M. Simon nous réserve d'autres surprises, dont nous parlerons sous peu.

Le bureau de location sera ouvert à partir de lundi prochain.

SPECTACLES DU 21 AOUT

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2. Orchestre sous la direction de M. Léone.

Salle Molière, 40-51, rue Pierre-Corneille
Spectacle extraordinaire à 8 heures au bénéfice des victimes de l'incendie de la rue Cuvier.
Les Quatuor, drame en vers de Manuel.
Manuelle Rose, vaudeville en un acte.
Les Jurons de Cadix, comédie en un acte. Intermedia.

Place Bellecour

Ce soir dimanche, 21 août 1881, à 8 h. 1/2, grande fête artistique.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture de Guillaume Tell Rossini
2. Le premier Baïser, valse Lamotte
3. Entr'acte de Philémon et Baucis Gounod
4. Grande fantaisie sur Aida, arrangée par Verdi Arban

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture du capitaine Fracasse E. Pessard
2. Les Kossaks de l'Ukraine, marche Chesneau
3. Grande fantaisie sur le Prophète, arrangée par Arban J. Meyerbeer
4. Les Fauvettes, polka, exécutée par MM. Rittir et Mazier.

Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.
Prix d'entrée : 50 cent.
Demain, grand concert.
Prix d'entrée : 50 cent.

BOURSE DE LYON

Du 20 Août 1881

Rentes	Comptant	Actions
8 0/0 amortissable ...	85 85	Cot. de Lyon 1881
8 0/0 Gaz de la ville ...	87 70	Gaz de la ville 1881
4 1/2 Italien ...	17 00	Mines de la Loire 1881
Turc ...	17 00	Montrambert 1881
Bongrie 6 0/0 ...	92 75	Rive-de-Gier 1881
Autrichien 4 0/0 ...	92 75	Société lyonnaise 1881
Russe 5 0/0 ...	401 25	Bateaux-Omnibus 1881
Espagne 3 0/0 ...	401 25	Eaux ...
Dotte Egypt. unifiée ...	401 25	Dombois ...
		Abattoirs ...
		Verreries L. et Rhône ...
		Creux-Rousses ...
		Obligations ...
		Ville de Lyon ...
		Ville de Paris 1869 ...
		Ville de Paris 1871 ...
		Lombardes-anciennes ...
		Lombardes-nouvelles ...
		Loire ...
		Saint-Etienne ...
		Rhône-et-Loire 4 0/0 ...
		Paris-Lyon-Méditer. 3 1/2 ...
		Paris-Lyon-Méditer. 3 1/2 ...

POMMADE DU WALLON

Nous ne saurions trop recommander cette pommade aux personnes atteintes de dartres, eczéma, maux de jambes, foux au visage et plaies de toute nature ; aucune de ces maladies ne résiste à son emploi. — Prix du pot : 1 fr. 50 : Dépôt à Lyon : Ph. Davallon pl. St-Pierre et ph. Lemonon, pl. Perrache ; à St-Etienne : Ph. du major Duplat, à Valbenoite.

SAISON DES CHALEURS

42 ans de succès

18 RÉCOMPENSES DONT 4 MÉDAILLES D'OR
Alcool de Menthe

DE RICQLES

Bien supérieur à tous les produits similaires
Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête ; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville.

Dépôt dans toutes les principales Maisons de pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines

Se méfier des imitations

Le rédacteur gér. ...

18, quai de l'Hôpital.

LE RÉPUBLICAIN DU RHONE & LE COURRIER DE LYON

Journal du matin

Journal du soir

RÉDACTEURS PRINCIPAUX :

MM. L. BARTHENS, Paul BERTNAY, Paul ANNEQUIN, H. PELLET, Henri FOUQUIER, BENOIT DES VIGNES, CLÉMENT DURAFOR, ANDRÉ, E. PÉLAGAUD, Docteur CAZENEUVE, A. GIRARD, Jules SERVE, Victor GOURRAUD, OLIVIER, Docteur DIDAY, SIMON, MONCÈRE, LA CODELLE, Marcel FOUQUIER, P. VIGNE, DUPLEXI DE, COURTÈS, etc.

PRIME GRATUITE

Acquise aux abonnés du COURRIER DE LYON

DEUX JOURNAUX QUOTIDIENS POUR LE PRIX D'UN SEUL

DEPUIS LE 16 JUILLET

Les abonnés du COURRIER DE LYON reçoivent chaque jour deux journaux
Par les courriers du matin, le RÉPUBLICAIN DU RHONE, rédigé sur les dépêches et les nouvelles de la nuit comme les autres petits journaux de Lyon.

Par les courriers du soir, le COURRIER DE LYON, le plus grand, le plus varié et le plus complet des grands journaux de Lyon

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX DEUX JOURNAUX RÉUNIS : Lyon ; 1 an, 40 f. ; 6 mois, 20 f. ; 3 mois, 10 f. — Rhône : 1 an, 44 f. ; 6 mois, 22 f. ; 3 mois, 11 f. — Départements : 1 an, 43 f. ; 6 mois, 25 f. ; 3 mois, 13 f. — Etranger : 1 an, 60 f. ; 6 mois, 30 f. ; 3 mois, 15 f.

ABONNEMENT D'ESSAI POUR UN MOIS : 5 FR.

ANNONCES

Affaire exceptionnelle

A vendre un très riche mobilier, tel que : meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher. S'adresser à M. Grand, quai de Retz, 24, Lyon, de 2 h. à 4 h.

A louer

DE SUITE

APPARTEMENT

De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

INJECTION BARRAJA

VRAIE INFAILLIBLE

Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. Prix : 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon. 11067

Mme STÉPHANIE prèdite par les cartes et les lignes de la main, rue des Capucins 1, au 2^e

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année

Journal Financier

52 N°s par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours,

renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

ELECTRO - HOMÉOPATHIE - SCIENTIFIQUE

Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. Lambert

Instructions et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, Ly

EAU MINÉRALE NATURELLE du
VEDNET
La Perle des Eaux de Table
VENNET
PRÈS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)
L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger. Adresser les commandes à M. RAOUX BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUX BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra, DÉP. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 20, av. de l'Opéra en son tronc. Dépositaires les produits si connus et appréciés du public : VER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS.

Dépôt à Lyon, chez M. Léoras.

Amara Blanqui

Apéritif essentiellement tonique et très agréable ; préparé à base d'écorce d'oranges amères et de quinquina. — Dans tous les établissements
Distillerie J.-U. BLANQUI fils, à Nice

52 N°s
95,000 Abonnés
Liste
de tous les Tirages
FRANC
par an
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
15, Chaussée d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT
pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur

CHASSE FABRIQUE d'armes
de luxe, C. MARTINIER-COLLIN, 21
rue de la Badouillère, Saint-Etienne
(Loire). — Envoi FRANCO, sur deman-
de d'affranchie, de l'Album illustré.